



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

papiers d'identité

Question écrite n° 86488

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de lui préciser, dans la Communauté européenne, les États qui n'ont pas encore rendu obligatoire la carte d'identité pour leurs ressortissants.

Texte de la réponse

Il est précisé à l'honorable parlementaire que les pays de l'Union européenne qui n'ont pas encore rendu obligatoire la détention d'une carte nationale d'identité pour leurs ressortissants sont : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86488

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1755

Réponse publiée le : 8 mai 2007, page 4315